

Aïkido

Fiche d'inscription

Renseignements

Nom :

Prénom :

Nationalité : Sexe : F M

Date de naissance : / /

Profession :

Adresse postale :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Ancienneté

Débutant : Oui Non

Si non, grade actuel :

N.B. Le passeport sportif est conseillé à partir du 3^{ème} KYU.

Droit à l'image

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise les ARTS MARTIAUX COLMAR à me photographier ou à photographier mon enfant mineur et à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises.

Ces dernières pourront être exploitées et utilisées directement sur le site internet du club et sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour.

le / /, à

Mention « *lu et approuvé* » et Signature :

(Représentants légaux pour les pratiquants mineurs de moins de 18 ans)

Pour l'accès au Tatami, veuillez-vous munir de tongs ou de chaussons, SVP.

Certificat médical

Sur ordonnance ou bien en complétant ce qui suit :

Je soussigné(e) Docteur

certifie que

ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'aïkido.

Le / /, à

Signature et cachet

Autorisation parentale

Je soussigné

agissant en qualité de

autorise les responsables du club sportif auquel

adhère mon enfant

à prendre, en cas d'accident sérieux dans la pratique du sport, toute décision d'ordre médical et chirurgical, en mes lieux et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

Les responsables légaux doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leurs enfants au Dojo et savoir que leur responsabilité est engagée dès la sortie des cours.

Le / /, à

Mention « *lu et approuvé* » et Signature :

Réservé à la trésorerie

Date : / /

Cotisation :

Fourniture :

Licence : 25 € / 37 €

Passeport :

Total :

Brève histoire de l'Aïkido

L'art de désarmer l'agressivité :

C'est un art martial, sans violence.

C'est un sport, sans compétition.

C'est un état d'esprit, sans pareille.

L'Aïkido est un art martial d'origine Japonaise créé par une synthèse des arts de combat anciens et inspiré par des éléments philosophiques de non-violence.

Cette discipline du corps et de l'esprit a été fondée par *Ô Senseï Morihei Ueshiba* (1883 - 1969), vers le milieu des années 1920.

L'Aïkido propose une pratique à mains nues debout (*Tachi Wasa*) et à genoux (*Hanmi Handachi Wasa* ou *Suwari Wasa*), et une pratique des armes en bois : sabre (*Bokken*), bâton (*Jo*) et couteau (*Tanto*).

La tenue de travail se nomme le *Keikogi* (Kimono). Après 2 ou 3 ans de pratique, le *Hakama* se rajoute à la tenue.

Il n'y a que deux couleurs de ceinture : le blanc et le noir.

Brève histoire du Club :

C'est le 5 Mars 1955 qu'une équipe de pionnier, séduite par un sport venu d'orient, décida d'officialiser une situation qui perdurait depuis l'après-guerre en demandant l'inscription du « *JUDO CLUB de COLMAR* » au Registre des Associations. À cette époque, le Judo, encore nimbé de mystère, commençait à se répandre dans toute la France. Le jeune Judo Club ne comportait encore que quelques adeptes... et des conditions matérielles bien modestes.

Plus tard, après l'adjonction d'une section de Karaté, alors « *Sports Associés* », le club se transformait en « *JUDO - KARATE CLUB* ». L'arrivée de l'Aïkido amena les dirigeants à adopter finalement le nom actuel :

« ARTS MARTIAUX COLMAR »

Le petit Judo Club est devenu entre-temps une des plus grandes associations sportives colmariennes avec plus de 600 membres, installée dans le magnifique dojo du gymnase Camille Sée. Quelle belle récompense pour les pionniers de 1955, d'autant plus que le club comporte à ce jour 6 sections :

*Aïkido – Hapkido – Judo
Karaté – Krav Maga – Taekwondo*

Horaires

Section jeunes :

Mercredi : 17h – 18h (6 – 10 ans)

Mercredi : 18h – 19h (11 – 16 ans)

Section adultes :

Lundi : 20h – 22h

Jeudi : 20h – 22h

Cours armes :

Mercredi 19h – 20h (jeunes confirmés et adultes)

Musculation : ouvert à tous les licenciés adultes

Lundi – Mardi – Mercredi : 18h – 22h

Samedi : 14h – 18h

Tarifs

Enfants : 6 – 13 ans

Licence 25 € + cotisation 90 € = **115 €**

Ados : 14 – 18 ans

Licence 37 € + cotisation 112 € = **149 €**

Adultes :

Licence 37 € + cotisation 173 € = **210 €**

2^{ème} membre d'une même famille :

Demi-tarif sur la cotisation.

Passeport sportif adulte :

10 €

Règlements

Le règlement par chèque peut se faire en plusieurs fois, à l'ordre de *Arts Martiaux Colmar*.

Les *coupons sports* sont acceptés.

ARTS MARTIAUX COLMAR SECTION AÏKIDO

40 avenue de l'Europe

B.P. 30405

68007 Colmar CEDEX

Contact : David

Tél. 06 45 99 35 32

Courriel : aikido.amcolmar@gmail.com

Site : aikidoamc.fr

Facebook : www.facebook.com/Aikidocolmar68